

Sous-développement et nouvel ordre économique international

Brawand A.

Pour un ordre méditerranéen

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 36

1976
pages 30-39

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010684>

To cite this article / Pour citer cet article

Brawand A. **Sous-développement et nouvel ordre économique international**. *Pour un ordre méditerranéen*. Paris : CIHEAM, 1976. p. 30-39 (Options Méditerranéennes; n. 36)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Antoine BRAWAND

Chargé de recherches
Institut d'études
du développement
Genève

Sous-développement et nouvel ordre économique international

L'expression *Nouvel ordre économique international* (NOEI) a fait fortune. Est-ce dû au fait qu'elle concentre tous les espoirs déçus par les déclarations et programmes d'action précédents? Ou parce que toute crise a besoin d'un antidote, tel le « *New Deal* » des années trente?

A la fin de la dernière guerre, la Charte des Nations-Unies laissait augurer l'établissement d'un ordre mondial garantissant la paix. Puis, les peuples du tiers-monde ont caressé l'espoir de la liberté par l'indépendance nationale et cru pouvoir se nourrir grâce au développement. Illusion, sans doute, puisqu'à mi-chemin de la *Deuxième décennie des Nations-Unies pour le développement*, le Président du Comité d'aide au développement (OCDE) constate : « Les vastes disparités entre les conditions de vie des habitants des régions riches du monde et l'existence marginale à laquelle sont voués ceux des régions pauvres — que par euphémisme nous appelons « en développement » — sont sans précédent et continuent à s'aggraver (1). »

Le NOEI, opération de « décolonisation économique », est-il susceptible de délivrer les hommes du sous-développement, ce fléau qu'aucune médecine occidentale n'a éliminé jusqu'à présent? Ou nous berce-t-il à son tour d'illusions? Pour tenter d'en savoir plus, nous rappellerons d'abord les caractéristiques de l'« ordre » que le NOEI est censé remplacer. Puis nous examinerons les mécanismes et les procédures de changement. Enfin, nous tenterons de déterminer si le NOEI possède un potentiel de rupture réel avec les structures actuelles (nouvel ordre international) ou, au contraire, si ces dernières sont susceptibles de le subordonner à leur propre dynamique (adaptation).

LE TIERS-MONDE ET LES STRUCTURES INTERNATIONALES ACTUELLES

L'étude des structures sociales fait intervenir des concepts qui ne sont pas neutres. Bien au contraire, ils sont étroitement liés à l'évolution de la pensée et à la pratique de la division du travail. Par conséquent, il n'est pas étonnant que les diagnostics concernant les relations entre les peuples du tiers-monde et les puissances industrielles diffèrent et que les remèdes

proposés s'opposent fréquemment. Comme le montre Gérard DESTANNE DE BERNIS, chaque auteur s'appuie sur une *représentation du sous-développement* qui s'inspire de sa conception générale du monde. Les classes dirigeantes « ont intérêt à créer les conditions politiques et idéologiques propres à perpétuer (leur) pouvoir »; elles ne sont pas susceptibles d'expliquer les mécanismes de la domination et de la misère. « Au contraire, le groupe dominé se trouve dans la nécessité absolue » de les dévoiler au cours de sa lutte de libération (2). (Notre approche des processus de sous-développement suivra la problématique bâtie par G. DESTANNE DE BERNIS.)

Le sous-développement, retard ou produit du développement ?

L'antagonisme précité détermine « le clivage fondamental dans les représentations du sous-développement. Les uns vont y voir un « retard » et ils « naturaliseront » ce retard qui disparaîtra de lui-même. Les autres y verront « les conséquences d'une situation induite au moins partiellement par les pays qui ont réussi à se développer les premiers, en grande partie grâce à l'utilisation qu'ils ont su faire du reste du monde » (*ibid.*).

Jacques FREYSSINET a longuement analysé, il y a dix ans, ces deux groupes de représentations : les théories qui considèrent le sous-développement comme un « échec du développement » et celles qui l'analysent en tant que « produit du développement » (3).

A l'intérieur du premier groupe, l'auteur distingue d'abord les théories selon lesquelles le sous-développement est un état séculaire de non-développement qui résulterait de l'absence de certains moteurs ou mécanismes, comme l'innovation, par exemple; il reproche à ces théories de présenter le développement comme un phénomène abstrait et fonctionnel, situé hors de l'histoire. FREYSSINET range dans le même groupe les théories qui considèrent le sous-développement comme un retard décisif de développement, dû à l'inaptitude à franchir un seuil de croissance, à décoller, à s'industrialiser.

L'auteur se rallie au second type d'analyse; pour lui, le sous-développement n'est pas un retard, mais bien le résultat d'une évolution historique originale imposée par

(1) OCDE. — *Coopération pour le développement, Efforts et politiques poursuivis par les membres du Comité d'aide au développement, Examen 1974*. Paris, OCDE, 1974, p. 12. Les auteurs du rapport ajoutent même : « La vie dans les pays pauvres est plus « maussade, médiocre, rudimentaire et brève » que Thomas Hobbes ne pouvait l'imaginer ».

(2) DESTANNE DE BERNIS (Gérard). — *Le sous-développement, analyses ou représentations. Revue Tiers-Monde*, Paris, janv.-mars 1974, n° 57, p. 109.

(3) FREYSSINET (Jacques). — *Le concept du sous-développement*, Paris, Mouton, 1966.



les pays industrialisés. G. DESTANNE DE BERNIS a montré la genèse de cette représentation, l'apport de François PERROUX et, en particulier, l'importance de l'article paru il y a vingt ans : « Trois outils pour l'analyse du sous-développement ». Ce phénomène, « historiquement daté », est « le produit de la *domination* (influence asymétrique et irréversible) » exercée par les centres industriels sur les régions périphériques. « Le sous-développement n'est pas un phénomène conjoncturel, un retard, mais un phénomène structurel » : la domination a entraîné la « destruction de l'équilibre ancien » des sociétés traditionnelles et s'y est traduite par la « *désarticulation* des structures ». Ces processus « se manifestent concrètement non pas dans les termes ambigus d'un chiffre unique, fût-il le PNB par tête, mais dans un phénomène à la fois beaucoup plus profond et beaucoup plus complexe, la *non-couverture des coûts de l'homme* (4) ».

La domination

Elle ne résulte pas d'un accident de parcours. Bien au contraire, « la *logique des systèmes capitalistes* qui ont réalisé la révolution industrielle les a conduits à mettre sur pied avec l'ensemble des pays non-industrialisés des relations économiques d'un type impérialiste nouveau (5). »

Nous ne nous étendons pas ici sur la question de la nécessité du *commerce extérieur* pour maintenir les taux de profit (6). L'analyse du passé nous induit à considérer le commerce extérieur comme le résultat d'un enchaînement inéluctable, mais nous ne pouvons affirmer pour autant que le capitalisme, empêché de s'étendre géographiquement, aurait été incapable de poursuivre son développement par une modification des structures de son aire d'influence initiale.

Les études historiques montrent le rôle des exportations de marchandises, puis de capitaux dans l'expansion capitaliste. Comme dans le passé, les profits des entreprises sont relevés par la sous-rémunération des fournisseurs (pillage de ressources naturelles (7), mécanismes de l'échange inégal (8)) et par l'exploitation plus intense de la main-d'œuvre immigrée dont le coût de formation et de reproduction est réduit. Les bénéfices réalisés par les filiales établies dans les pays sous-développés (PSD) s'ajoutent aux profits obtenus

par les maisons-mères qui jouissent, en outre, des capitaux avantageusement drainés par les institutions financières (9). Le *transfert de valeur* effectué grâce à ces mécanismes complexes comprend donc aussi bien un prélèvement sur les ressources humaines que sur les richesses naturelles. Les transferts en faveur des pays développés excèdent largement, aujourd'hui encore, les montants des « apports privés » et de l'« aide publique » recensés par l'OCDE.

La violence déployée lors de l'implantation des empires coloniaux illustre bien l'importance attachée à l'*expansion des espaces capitalistes*, même si aujourd'hui ceux qui confondent habilement rentabilité privée et validité sociale prétendent parfois que le jeu n'en a pas valu la chandelle! Cette violence se poursuit d'ailleurs, même si elle revêt en général des formes plus subtiles que la guerre du Vietnam ou le massacre des démocrates chiliens. Notons en particulier l'utilisation des « nouvelles classes dirigeantes » (10) qui, sous l'influence de l'« aide » et des modèles culturels importés notamment, pratiquent l'« auto-colonisation » (11). La domination procède de la *violence structurelle* (12) propre à un impérialisme caractérisé par l'osmose croissante entre État et compagnies transnationales. La contrainte affecte toujours les maillons les plus faibles de la chaîne : les couches sociales les plus démunies, les entreprises les plus vulnérables, les peuples disposant de la moindre capacité de négociation. L'universalité des mécanismes de domination est éloquemment illustrée par le débat actuel sur le « déclin américain » ou, au contraire, le « réaménagement de l'hégémonie mondiale » (13) des États-Unis!

L'utilisation des régions périphériques comme fournisseurs et comme débouchés impose une *division internationale* du travail favorable aux économies dominantes. La spécialisation internationale évolue constamment dans l'espace et dans le temps (14); elle est de plus en plus conditionnée par les *firmes transnationales* qui concentrent leurs activités de direction et de recherche dans les pays développés. La suprématie des grandes firmes repose sur des facteurs complexes : outre la manipulation politique, relevons par exemple leur contrôle sur les sources d'approvisionnement, sur les procédés de fabrication, les caractéristiques des produits, les

(4) DESTANNE DE BERNIS (Gérard). — Le sous-développement..., p. 121-122. Par le texte « Trois outils pour l'analyse du sous-développement (Économie désarticulée, Coûts de l'homme, Développement induit) », François PERROUX ouvre la série F des *Cahiers de l'ISEA* consacrée aux pays sous-développés (n° 1, 1955).

(5) FREYSSINET (Jacques). — *Le concept du sous-développement*, p. 333. (Le passage souligné l'a été par nous.)

(6) Cf. KARL MARX. — *Le Capital*, Livre III, Chap. XIV : le commerce extérieur figure parmi les « causes qui contrecarrent la loi de la baisse tendancielle du taux de profit ». Cette analyse, que MARX n'a pas eu le temps de systématiser, a été reprise, comme on le sait, par R. LUXEMBURG et V. LÉNINE.

(7) JALÉE (Pierre). — *Le pillage du tiers-monde*. Paris, Maspéro, 1975 (1^{re} éd. 1965).

(8) EMMANUEL (Arghiri). — *L'échange inégal, Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*. Paris, Maspéro, 1969. Cet ouvrage (comportant les *Remarques théoriques* de Ch. Bettelheim) a soulevé un vaste débat qui se poursuit (S. AMIN, Ch. PALLORX, etc.).

(9) Il existe peu de données globales sur ces activités. On trouvera une illustration particulièrement éloquent d'un cas notoire, celui des « seigneurs de la banque » helvétiques, dans le livre de Jean ZIEGLER : *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*. Paris, Seuil, 1976.

(10) BLARDONE (Gilbert). — *Progrès économique dans le Tiers-Monde, L'environnement socio-politique du développement*. Paris, Librairie sociale et économique, 1972, p. 97-120.

(11) PREISWERK (Roy). — *Le savoir et le faire, Relations interculturelles et développement*. Genève, Cahiers de l'Institut d'études du développement, 1975, p. 61-70.

(12) GALTUNG (Johan). — « Eine strukturelle Theorie des Imperialismus », in: SENGHAAS (D.) (Hrsg.). *Imperialismus und strukturelle Gewalt*. Frankfurt, 1972.

(13) PETRAS (James). — Le mythe du déclin américain. *Le Monde diplomatique*, février 1976.

(14) Voir notamment AMIN (Samir). — *L'accumulation à l'échelle mondiale*. Paris, Ed. Anthropos, 1970, ainsi que ses ouvrages plus récents.

circuits de commercialisation et la structure des prix (15). Le transfert de technologie, fort lucratif, est effectué lorsqu'il permet de renforcer ces atouts. Il constitue à la fois une arme offensive (pénétration économique) et défensive (possibilité d'écarter les menaces de nationalisation ou, plus subtilement encore, de s'adapter à ces mesures) (16).

Les mécanismes de l'expansion capitaliste confinent ainsi les régions sous-développées dans une situation de *dépendance* (17) : commerciale, financière, technologique, et aussi militaire, politique, sociale et culturelle. Les décisions prises ou les actions réalisées engendrent des effets inégaux de part et d'autre : la relation entre développés et sous-développés s'exerce de façon *asymétrique*. La prise de conscience de cette inégalité fondamentale tend toutefois, comme nous aurons l'occasion de le constater plus loin, à modifier certains rapports de force.

La désarticulation

Le développement de liens asymétriques avec des centres de décision extérieurs (*extraversion*) entraîne la *désintégration* de structures économiques, sociales, politiques et culturelles que les sociétés traditionnelles avaient pourtant articulées de manière cohérente, en fonction de leur identité propre (les travaux des anthropologues ont bien éclairé ce problème (18)).

Les investisseurs capitalistes feignent d'ignorer ces mécanismes. Comme les responsables de la colonisation qui vantaient l'infrastructure dont les indigènes étaient censés bénéficier, les promoteurs d'aujourd'hui insistent sur l'accroissement du potentiel productif. Ils omettent de rappeler les activités qui ont été détruites (cultures vivrières, artisanat). Elles étaient intenses en travail et satisfaisaient des besoins locaux fondamentaux. Les nouvelles activités, souvent intenses en capital et en consommation d'énergie, sont conçues pour l'exportation (*extraversion*) ou répondent d'abord (dans le cas apparemment favorable d'une politique de substitution aux importations) à la demande qu'expriment les couches sociales privilégiées.

La « modernisation » crée de nombreux *clivages* : entre régions, secteurs économiques, classes sociales, cultures différentes, etc. Aussi les effets d'entraînement (par les échanges locaux de produits et

de capitaux) et de diffusion sont-ils très faibles. L'imagination, la créativité (nous ne nous limitons pas au concept socio-centrique de l'« esprit d'entreprise ») ne parviennent pas à s'exprimer dans la logique d'un mode de production imposé de l'extérieur (19). Enfin, parmi les facteurs qui ont contribué le plus efficacement à la désarticulation des économies du tiers-monde, et l'entretiennent, relevons encore :

- l'héritage de systèmes administratifs, éducatifs et sociaux d'origine coloniale;
- les effets de démonstration qui accroissent la consommation de marchandises étrangères, accusent les antagonismes sociaux et approfondissent les disparités régionales;
- l'introduction d'une technologie inadaptée.

La désarticulation des structures locales facilite le drainage de capital à travers un réseau dont André-Gunder FRANK a donné une description très claire (20). Raisonnant en termes de « métropoles » et de « satellites », l'auteur décrit les fonctions remplies par les « impérialismes secondaires » et par leurs « relais » régionaux et locaux (capitales, villes provinciales, etc.) : chacun des « éléments de la chaîne ... joue le rôle d'un instrument qui sert à pomper ... le surplus de ses propres satellites » et à en « canaliser une partie vers la métropole mondiale ».

Au total, les effets pervers tendent à l'emporter sur les mécanismes de développement autonome (21). Comme F. PERROUX l'écrivait en 1955 déjà, « l'économie sous-développée est, pour des raisons structurelles, exposée continuellement à des blocages de développement ou de croissance (22) ».

On ne saurait nier ces phénomènes en invoquant des augmentations de PNB traduisant essentiellement la croissance de ces véritables flots de prospérité que constituent certaines parties des régions et des secteurs extravertis. Les masses connaissent le revers de la médaille : aspirées hors des circuits locaux auto-suffisants, elles ne trouvent pas sur le marché les biens et services dont elles ont (maintenant) besoin à des prix abordables; prolétarisées, elles n'accèdent pas aux emplois rémunérateurs; chassées de la campagne, elles sont refoulées hors des centres urbains européens et parquées dans des bidonvilles.

(15) Concernant cet aspect de la domination, voir PALLOIX (Christian). — *L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales*, ainsi que *Internationalisation du capital, Éléments critiques*, Paris, Maspéro, 1975.

(16) JUDET (Pierre). — Transfert des technologies et processus d'internationalisation. *Options méditerranéennes*, n° 27, 1974, p. 49ss.

(17) Les chercheurs latino-américains ont particulièrement mis en évidence les mécanismes de la *dépendance* : CARDOSO (H.), FRANK (A.-G.), FURTADO (C.), DOS SANTOS (T.), SUNKEL (O.), STAVENHAGEN (R.), etc.

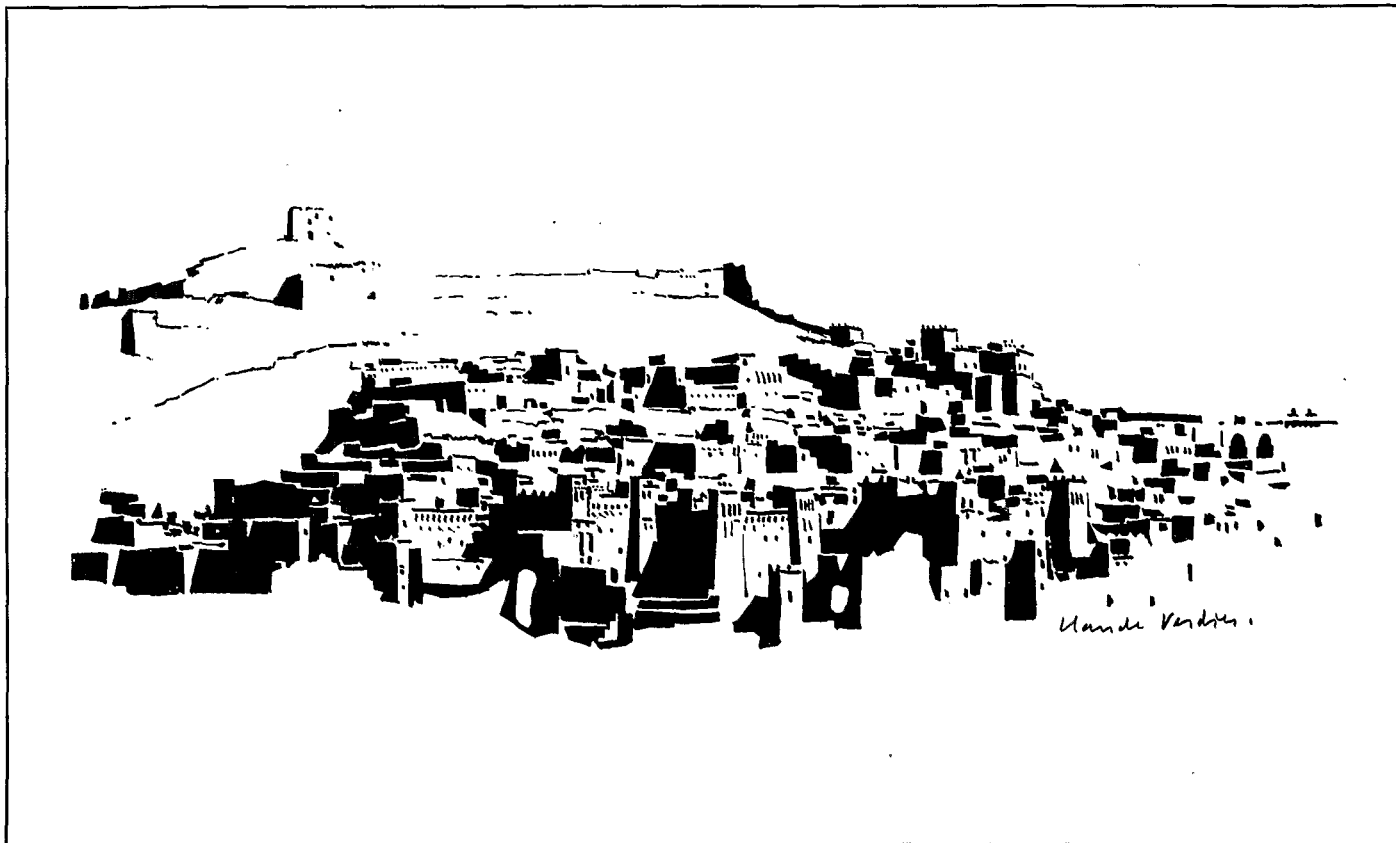
(18) Comme d'ailleurs aussi plusieurs ouvrages d'économie cités dans cet article. Relevons, en particulier, la première partie du livre de G. BLARDONE (cf. note 10) intitulée « Dynamismes internes et équilibre économique des sociétés traditionnelles ».

(19) La désarticulation apparaît ainsi comme un phénomène de résistance des modes de production traditionnels à la pénétration extérieure (P.-Ph. REY). Voir également : BERTHOUD (Gérald), SABELLI (Fabrizio), *L'ambivalence de la production, Logiques communautaires et logique capitaliste*, Genève, Cahiers de l'Institut d'études du développement, PUF, 1976.

(20) FRANK (André-Gunder). — *Le développement du sous-développement : L'Amérique latine*. Paris, Maspéro, 1970 (2^e éd. augm. 1972).

(21) Ces phénomènes sont sans doute moins apparents (lorsqu'on raisonne en termes de PNB) aussi longtemps que les compagnies étrangères investissent massivement ou que le cours des produits d'exportation s'élève. Ils apparaissent en revanche au grand jour lorsque les capitaux refluent!

(22) PERROUX (François). — Trois outils pour l'analyse du sous-développement (cf. note 4), p. 48.



Ce phénomène de *marginalisation* révèle un capitalisme incapable d'intégrer totalement la périphérie. Écrémant les ressources naturelles et humaines dont l'exploitation est la plus rentable à court ou à moyen terme, désarticulant profondément les sociétés traditionnelles sans réussir à les restructurer entièrement selon sa logique propre, le capitalisme apporte aux peuples du tiers-monde le « *développement du sous-développement* » (A.-G. FRANK).

fectionné après ses échecs récents. Les dirigeants vont-ils vraiment se cramponner à des structures aussi compromises? Ou le sous-développement serait-il arrivé à un tel degré que certains groupes capitalistes chercheraient eux-mêmes à promouvoir des changements importants avant qu'il ne soit trop tard?

VERS UN NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL

Des structures compromises

Les mécanismes de domination et de désarticulation entraînent la *non-couverture des coûts de l'homme* (23). Il n'est pas nécessaire d'en décrire les manifestations tragiques, car elles sont notoires : sous-nutrition, maladies, mortalité, chômage, aliénation culturelle, etc.

Les destructions opérées concernent également les générations futures, car les systèmes écologiques sont eux-mêmes atteints : les conséquences dramatiques des sécheresses, par exemple, témoignent d'une vulnérabilité croissante. Les structures actuelles de l'économie internationale préparent une catastrophe sans précédent dans l'histoire humaine (24).

Aussi les peuples du tiers-monde, qui en sont dès maintenant les premières victimes, n'ont-ils pas le choix des moyens de survie : les foyers révolutionnaires vont par conséquent se multiplier, même si un nombre restreint de pays parvient à s'insérer moins défavorablement que par le passé dans le système de la spécialisation internationale.

Il est vrai que la domination dispose d'un appareil répressif qu'il a encore per-

L'analyse historique des relations entre le Centre et la Périphérie permet de constater une remarquable faculté d'adaptation du capitalisme. Parmi les nombreux facteurs de changement (qui sont seulement en partie exogènes au système), relevons la sécurité des débouchés et des approvisionnements (inversement, le risque d'épuisement des sources d'énergie et de matières premières), les découvertes scientifiques et techniques, le coût de reproduction des biens et de la force de travail, la démographie, etc.

Le pouvoir d'achat des PSD constitue un élément essentiel de la stratégie capitaliste. Les services et les revenus de facteurs constituant généralement des postes déficitaires dans la balance des paiements des PSD (25), leur pouvoir d'achat dépend largement des exportations de biens et du financement extérieur. Les statistiques du commerce international (cf. Annexe I) montrent une participation grandissante de la Périphérie aux exportations mondiales durant la première moitié du xx^e siècle, puis une baisse rapide : en 1972, les PSD rejoignent le niveau de 1900. Une forte différenciation est inter-

(23) « *Les coûts de l'homme* » de F. PERROUX... sont profondément historiques car les « besoins » auxquels ils se réfèrent sont fonction de l'état et du rythme de développement des forces productives dans chaque société. Leur non couverture est synonyme de destruction et c'est cette monstrueuse destruction qui est le produit du sous-développement. » G. DESTANNE DE BERNIS (cf. note 2), p. 131.

(24) Les nantis préfèrent s'en prendre à une cause apparemment naturelle comme la croissance démographique. Il s'agit pourtant d'une variable *endogène* aux mécanismes de sous-développement. Les mises en garde, concernant la réalité actuelle de la non-couverture des coûts de l'homme et les catastrophes futures, n'ont pas manqué : par exemple J. DE CASTRO (dès 1949), R. DUMONT, les perspectives publiées par le Club de Rome (elles épousent toutefois la conception dominante du sous-développement), etc.

(25) Sauf pour ceux qui reçoivent des recettes invisibles importantes par le tourisme ou l'émigration notamment (les inconvénients sont connus).

ANNEXE I

PARTICIPATION DU TIERS-MONDE AU COMMERCE INTERNATIONAL

A. PART DES EXPORTATIONS MONDIALES DE 1900 A 1950

Années	%
1900.	16
1913.	19
1928.	23
1938.	25
1950.	31

B. PART DES EXPORTATIONS MONDIALES DE 1950 A 1975

Groupes de pays	1950	1960	1970	1972	1974	1975 (2)
<i>En milliards de dollars</i>						
Monde	60,7	128,3	312,4	411,5	829,6	861,5
Pays sous-développés . . .	18,5	27,4	52,9	67,1	209,4	195,6
<i>En % des exportations mondiales</i>						
Pays sous-développés . . .	30,5	21,4	16,9	16,3	25,2	22,7
dont :						
Principaux exportateurs de pétrole	6,2	6,6	5,5	6,0	14,9	13,0
Exportateurs d'articles manufacturés à croissance rapide (1)	3,7	2,2	2,3	2,6	2,7	2,5
Autres pays	20,6	12,5	9,1	7,7	7,6	7,2

(1) Hong-Kong, Israël, République de Corée, Liban, Malte, Mexique, Singapour.

(2) Estimations préliminaires.

C. PARTICIPATION DES PAYS A TRÈS PETIT PRODUIT NATIONAL PAR HABITANT AU COMMERCE INTERNATIONAL DE 1950 A 1975 (1) (PNB par habitant inférieur à 200 (2))

	1950	1960	1970	1972	1974	1975 (3)
Part des exportations (%) .	5,6	3,6	2,2	1,7	1,4	1,3
Part des importations (%) .	5,2	4,6	2,5	2,1	1,9	2,1
Taux de couverture des importations par les exportations	103	74	83	79	68	60

(1) Il s'agit d'une quarantaine de pays situés principalement en Afrique et en Asie du Sud (exportateurs de pétrole exclus). Ensemble, ils comptent environ un quart de la population mondiale. En 1950, leurs exportations totales dépassaient celles de la France (métropolitaine); en 1975, elles étaient inférieures à celles de la Suisse (pays de 6 millions d'habitants).

(2) PNB de 1974 estimé en dollars de 1973.

(3) Estimations préliminaires.

Sources :

- Tableau A : BAIROCH Paul, *Le tiers-monde dans l'impasse*, Paris, Gallimard, 1971, tabl. XIII, p. 217.
- Tableaux B et C : CNUCED, *Manuel de statistiques du commerce international et du développement*, Nations-Unies, New-York, 1976.

Remarques :

Le tiers-monde comprend ici les pays en voie de développement d'Afrique (sans l'Union Sud-Africaine), d'Amérique (avec Cuba) et d'Asie (sans la Turquie, sans les pays socialistes). L'Europe n'est pas comprise (sauf Malte).

La valeur des exportations (fob) et des importations (caf) est estimée aux prix courants.

Pour davantage de précisions concernant la classification et les définitions, voir nos sources.



venue depuis : alors que les principaux pays exportateurs de pétrole augmentent considérablement leurs recettes, la part des autres PSD stagne. Sans un financement extérieur croissant qui dépend beaucoup de l'intervention des États étrangers, ces pays ne constituent plus les débouchés dont les firmes capitalistes ont particulièrement besoin à un moment où leur expansion est soumise à des blocages structurels.

Ces faits nous obligent à dresser d'abord un bref bilan (26) de l'aide au développement dont un nouvel ordre international devrait permettre le dépassement.

La « crise de l'aide »

Une panoplie de prestations techniques (projets, transferts de connaissances) et financières (dons, prêts à des conditions « douces ») constituent l'« aide au développement » dont les motivations sont complexes. Une littérature très importante est parue sur ce thème. Dans un ouvrage remarqué (27), Tibor MENDE a relevé les raisons « morales » (humanitaires et défensives), stratégiques (militaires et économiques), commerciales et financières qui guident la politique des pays occidentaux. Les « rapports d'aide » favorisent l'adaptation de la politique des PSD aux intérêts des donateurs. La promotion des exportations de marchandises et de capitaux constitue un aspect essentiel de l'aide aux PSD (28).

Dans ces conditions, le concept d'« aide » sous-entend une perception du sous-développement dans l'optique du retard. Il signifie que les pays développés pourraient accélérer la transmission (supposée) de la croissance (entre régions ou secteurs inégalement « avancés ») par le transfert de ressources publiques. Cette représentation justifie également les interventions extérieures visant la suppression ou la transformation des structures traditionnelles jugées défavorables à la diffusion du « progrès ».

La « Stratégie internationale du développement » proclamée par les Nations-Unies au début des années 1970, est largement fondée sur la perspective d'un accroissement de l'aide. Les illusions que l'on a ainsi contribué à entretenir se sont toutefois rapidement dissipées : le niveau quantitatif à atteindre (un montant d'aide pu-

blique égal à 0,7 % du PNB des pays développés) s'éloigne toujours plus (29) tandis que la « crise de l'aide » annoncée dans le rapport PEARSON (30) s'accroît. Ce constat débouche enfin, au moment de l'épreuve de force entre l'OPEP et les puissances capitalistes, sur la reconnaissance par l'OCDE d'une « crise du développement » (31). (Notons que ce dernier diagnostic coïncide aussi avec le début de la « crise » économique actuelle marquée, en ce qui concerne l'écoulement de la production, par une lutte plus intense pour le contrôle des marchés).

Il n'est désormais plus possible d'ignorer les critiques fondées sur le constat de « faillite » des « politiques dites de développement des vingt-cinq dernières années » (32). Les institutions internationales et les gouvernements vont-ils dès lors entreprendre les changements « curatifs » (33) qu'ils ont imaginé pouvoir éviter grâce à l'aide ?

Le chemin de la diplomatie

Avant d'aborder les positions actuellement défendues dans les enceintes internationales, il est utile de rappeler les travaux de la Conférence des Nations-Unies pour le commerce et développement (CNUCED) tenue à Genève (1969), New-Delhi (1968) et Santiago (1972). Les pays occidentaux et le Japon n'ont jamais accepté de prendre les mesures concrètes qui auraient permis l'instauration d'une économie internationale favorable au développement du Tiers-Monde (34).

Au cours des négociations, les représentants des PSD ont fréquemment offert le spectacle de la division face à l'intransigeance des pays capitalistes développés. Certains délégués proposaient une meilleure intégration dans la division internationale du travail et d'autres sa transformation. Ils mettaient tantôt l'accent sur les « retards » de développement, sur l'urgence d'accélérer la transmission de la croissance, d'augmenter le volume de l'aide, tantôt sur la réalité du sous-développement, produit du développement capitaliste. Dans ce dernier cas, les délégués exigeaient la transformation des structures, la suppression de certaines formes de domination, l'accession à l'indépendance économique.

(26) Nous approfondissons l'analyse de l'aide publique dans le premier chapitre de l'ouvrage (à paraître) : *Relations Suisse-Tiers-Monde, Interventions de la Confédération suisse : Coopération technique, aide financière, refinancement de dettes*.

(27) MENDE (Tibor). — *De l'aide à la recolonisation, Les leçons d'un échec*, Paris, Seuil, 1972.

(28) En 1973, le montant de l'aide publique correspondait à 11 % de la valeur totale des exportations effectuées par les pays donateurs vers des PSD.

(29) En douze ans, l'aide publique des pays membres du Comité d'aide au développement est tombée de 0,5 à 0,3 % de leur PNB.

(30) PEARSON (Lester-B.). — *Vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde*, Paris, Denoël, 1969, p. 19.

(31) C'est l'intitulé significatif de l'introduction au rapport *Coopération pour le développement, Examen 1974* (cf. note 1).

(32) « Déclaration de Santiago » publiée en mars 1973 par le « Forum du Tiers-Monde ». Cf. S. AMIN. — *Abandonner le modèle occidental de consommation*. *Le Monde*, 11-3-75.

(33) Expression de T. MENDE. — *De l'aide à la recolonisation* (note 27), p. 101.

(34) T. MENDE a dressé une liste (non exhaustive) des mesures refusées (*Ibid.*, p. 98-100).

Pour augmenter la capacité de négociation des uns et des autres, le tiers-monde se devait d'offrir un front uni. La *Charte d'Alger* (1973), qui marque cette unité, a largement inspiré les principes proposés par les pays sous-développés à la Session spéciale des Nations-Unies sur les matières premières en 1974. Les pays capitalistes développés ont émis une série de réserves, sans opposer, toutefois, une fin de non-recevoir à un texte qui n'était pas soumis à un vote formel. Le 1^{er} mai 1974, l'Assemblée des Nations-Unies a adopté, par consensus, la *Déclaration* et le *Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international (NOE)*. Mais un vote est intervenu sur le texte qui contient des normes d'application, la *Charte des droits et devoirs économiques des États* (12 décembre 1974) : tous les pays ont voté pour (120), à l'exception de 16 pays capitalistes développés (qui ont voté contre ou se sont abstenus).

Les représentants des PSD poursuivent leur offensive au cours des conférences internationales du printemps 1975, en particulier à Lima (ONUDI) et à Rome (FAO) (36). De leur côté, les pays capitalistes développés essaient de s'entendre sur une stratégie énergétique commune destinée à résister à de nouveaux embargos de la part des pays exportateurs de pétrole.

Pour éviter la confrontation, les pays « modérés » des deux camps recherchent toutefois une alternative à la « politisation » des débats dans les assemblées mondiales. Aussi l'idée d'un « dialogue nord-sud » fait-elle lentement son chemin. Une conférence internationale entre importateurs et consommateurs d'énergie (proposition française 1973) est refusée par l'OPEP, car elle exclut les producteurs de matières premières. En revanche, Américains et Algériens finissent par accepter la rencontre proposée en 1974 par V. GISCARD D'ESTAING (les délégués du tiers-monde évitent toutefois le piège d'une séparation entre PSD consommateurs et producteurs de pétrole).

Après l'échec de la première réunion préparatoire d'avril 1975, une détente progressive permet d'éliminer les points d'achoppement qui semblaient, au début, interdire le « dialogue ». (Après l'atmosphère « conciliante » de la septième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations-Unies, les Américains re-

noncent définitivement à leur position tendant à limiter la négociation aux seules questions énergétiques).

Le rapprochement des positions ouvre la voie à un processus diplomatique que l'on a sans doute un peu rapidement appelé « la grande négociation de cette fin de siècle » (36) : la « Conférence sur la coopération économique internationale » (CCEI). Vingt-sept pays, dont les ministres se réunissent pour la première fois en décembre 1975 à Paris, participent à la conférence : 8 pays industrialisés et 19 pays du tiers-monde. Quatre commissions d'experts reçoivent le mandat d'élaborer des projets d'accords concernant les domaines de l'énergie, des matières premières, du développement et des affaires financières. Une nouvelle conférence interministérielle examinera les résultats de leurs travaux à la fin de l'année.

Puisque le « dialogue » réunit un nombre de pays restreint, la CCEI s'insère dans un vaste mouvement de va-et-vient entre les différentes instances auxquelles appartiennent ses membres : communautés régionales, organisations de coopération économique, banques internationales de développement, organismes spécialisés des Nations-Unies, clubs, groupes d'intérêts communs (37), etc.

Malgré les innombrables rencontres, qui se succèdent dans les enceintes et les lieux les plus divers (ou peut-être même à cause de cette multiplication que tous n'ont pas les moyens d'assumer), la négociation effective risque fort de se concentrer entre les « grands ». En effet, la CCEI représente l'embryon d'une nouvelle structure institutionnelle dans laquelle les petits pays du tiers-monde ne sont pas représentés (38).

Bien que les problèmes débattus concernent le monde entier, la négociation exclut aussi les pays socialistes. Le « dialogue » se borne donc aux principaux pays centraux et périphériques de l'espace capitaliste. Comme, en outre, les gouvernements des PSD n'ont souvent pas de pouvoir économique réel (39) (ce problème se pose d'ailleurs aussi, dans des termes différents, aux responsables politiques des pays développés), la CCEI ne représente pas non plus un véritable « dialogue Nord-Sud ». Dans ces conditions, le chemin de la diplomatie risque fort d'aboutir à la récupération du NOE. Mais le contenu de ce dernier le permet-il?

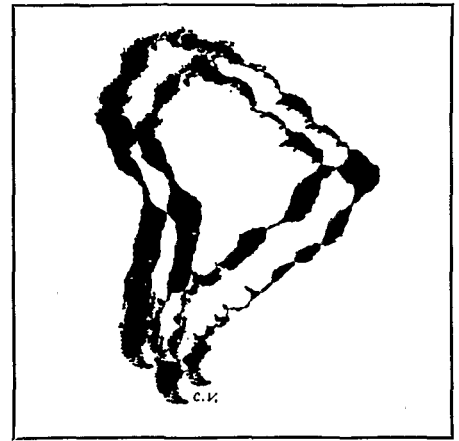
(35) Simultanément, un important accord d'association est néanmoins conclu entre une partie de la périphérie et l'un des pôles du centre : c'est la Convention de Lomé, signée en février 1975 entre les Neuf de la CEE et les 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Cet accord comprend certains éléments de mesures pourtant refusées par les pays capitalistes développés lors des débats de 1974 aux Nations-Unies.

(36) SCHWOEBEL (Jean). — La CCEI. *Le Monde*, 17-12-75, p. 29.

(37) On relèvera, dans ce contexte, la conférence interministérielle du groupe des « 77 » tenue à Manille en février 1976 et qui a défini la position des PSD à la fois pour la CCEI et pour la quatrième CNUCED (Nairobi, mai 1976).

(38) Le groupe des 10 co-présidents (ils représentent les pays les plus puissants) pourrait bien devenir une sorte de directoire international. Il est composé des États-Unis, de la CEE (2 co-présidents), du Japon et du Canada d'une part, de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, de l'Iran, du Pérou et du Venezuela, d'autre part. Notons le nombre de pays sous influence américaine et la représentation des PSD par des pays de l'OPEP (même l'Inde ne participe pas au groupe des co-présidents)!

(39) En Amérique latine, par exemple, les filiales des entreprises transnationales ont réalisé le 36 % des exportations effectuées en 1972. D. de LAUBIER, « La crise et les investissements américains à l'étranger », *Le monde diplomatique*, janvier 1975.



Nouvel ordre international ?

D'Alger à Paris, en passant par Lima, New-York et Manille, les leaders de la « longue marche du tiers-monde » (40) ont dessiné le nouveau système de relations économiques internationales à instaurer et les transformations nécessaires pour le réaliser. Le principe fondamental du NOEI consiste dans l'*interdépendance* étroite qui doit lier le bien-être des pays développés à la croissance et au développement des pays du tiers-monde.

Une série de *droits* et de *devoirs* en découle. L'indépendance économique de chaque *État* est garantie (les textes occultent la question des peuples); à cet effet l'activité des firmes transnationales est réglementée. Le NOEI prévoit en outre un ensemble de mesures destinées à diminuer les inégalités internationales et à favoriser le développement des pays du TM : revalorisation et protection du pouvoir d'achat des PSD, industrialisation accélérée, transfert technologique, ouverture des marchés contrôlés par les pays industrialisés, augmentation de l'aide et des flux de capitaux privés, remises de dettes, etc. (cf. Annexe II).

Ces propositions rompent indiscutablement avec les fondements matériels et idéologiques de la domination. Leur application intégrale renverserait en effet les rapports de force internationaux actuels en subordonnant la croissance du Centre au développement de la Périphérie! Les mécanismes actuels de domination et de désarticulation seraient brisés par l'arrêt du drainage des ressources (entraves au pillage, à l'échange inégal, au reflux des profits) et par le contrôle de l'activité économique (création de bases industrielles autonomes dotées d'ensembles cohérents de branches et maîtrisant la technologie utilisée, y compris les techniques nouvelles). La proposition de remettre le contrôle de l'activité économique aux États et aux organisations internationales rompt également avec l'idéologie néolibérale qui masque les réalités de la domination et de la désarticulation (41).

La contestation de la domination exercée par une minorité de pays et de firmes explique l'hostilité européenne, japonaise et surtout américaine au NOEI et, en particulier, l'opposition aux associations de producteurs de matières premières, à l'indexation des prix, à l'indemnisation des effets de la colonisation, à la nationa-

lisation des entreprises étrangères selon la législation des PSD concernés, à l'annulation de la dette extérieure, etc.

Mais les pays capitalistes développés refuseraient-ils encore toutes ces mesures si des *modalités d'application* leur permettant de perpétuer leur domination assuraient le recyclage, sous forme de commandes et de reflux financiers, du pouvoir d'achat concédé au tiers-monde?

Sur ce point, le principe fondamental du NOEI (l'*interdépendance* qui lie le bien-être des pays industrialisés à la croissance des PSD) est très ambigu. Il consiste en un compromis entre les partisans d'un nouveau modèle de développement et les praticiens de l'art du possible à l'intérieur des structures capitalistes. Le projet d'« accélérer la croissance économique des pays en voie de développement et (de) combler le retard économique qu'ils ont sur les pays développés » (42) dénote un *mimétisme* par rapport au modèle capitaliste « avancé ». La pratique de ce dernier est condamnée dans la mesure seulement où elle marginalise la majorité des pays du tiers-monde, mais ce phénomène ressemblerait à un accident de parcours : des corrections du système devraient permettre de rattraper le retard en assurant la *transmission de la croissance* (43). Nous retombons là dans les concepts sous-jacents à l'aide et, plus généralement à l'idéologie néolibérale du développement... ou redistribution de cartes?

Les modalités d'application du NOEI dépendront des stratégies de développement réalisées à la Périphérie et au Centre.

Dans le tiers-monde, on peut distinguer schématiquement les stratégies qui visent un développement autonome et les politiques de croissance dans la dépendance (44). La pratique montre une multitude de combinaisons possibles (mais contradictoires) entre ces deux orientations fondamentales. De leur côté, les grandes firmes basées au centre poursuivent leur stratégie tentaculaire et redéploient leurs activités à la faveur de la « crise ».

On constate, de ce fait, une « accentuation des disparités » (45). La majorité des PSD, comprise dans le champ d'attraction du Centre et de ses relais régionaux, subit une désaccumulation, tandis que des centres secondaires (dont les forces productives croissent généralement dans le cadre d'un marché interne limité) cherchent à étendre leur zone d'influence économique et politique. Selon l'auteur marocain

(40) ZENATI (Hassen). — Les premiers pas d'une longue marche. *L'Économiste du tiers-monde*, oct.-nov. 1975, n° 9, p. 7-9.

(41) On mesure l'écart entre l'idéologie et la réalité lorsque M. ROBINSON, secrétaire d'État-adjoint aux affaires économiques (USA) affirme que « notre système libéral de marché... est à la base de l'augmentation des ressources et de l'enrichissement dans le monde ». Propos recueillis par J. SCHWOEBEL, *Le Monde*, 17-12-75, p. 29.

(42) Charte des droits et devoirs économiques des États. Nations-Unies, 12-12-74, art. 19.

(43) Tel est bien, par exemple, l'effet supposé de l'octroi aux PSD d'un « traitement préférentiel généralisé, sans réciprocité ni discrimination » (*Ibid.*).

(44) La distinction se référant à l'acceptation ou au refus d'une domination extérieure, on trouve dans le premier groupe non seulement les mouvements populaires de libération recherchant l'égalité et la satisfaction des besoins exprimés par les masses, mais aussi les bourgeoisies nationales qui visent un développement relativement autocentré (à condition de disposer des ressources et de l'espace nécessaire à cette politique). En revanche, les bourgeoisies locales font partie du second groupe, car elles constituent seulement des intermédiaires dans l'aliénation des ressources naturelles et humaines de leur pays.

(45) CLAIRMONT (Edmond de). — Dialogue ou confrontation Nord-Sud? Accentuation des disparités sous une illusion de changement. *Le Monde diplomatique*, déc. 1975, p. 4-5.

ANNEXE II

LES POINTS MARQUANTS DU NOEI (1)

CRITIQUE DES STRUCTURES ACTUELLES ET OBJECTIF VISÉ

Selon la *Déclaration concernant l'instauration d'un NOEI*, le changement le plus considérable intervenu au cours des dernières décennies réside dans l'accès à l'indépendance politique des nations du tiers-monde. D'autre part, le progrès technique constitue un potentiel considérable pour l'amélioration du bien-être de tous les peuples. Mais le monde est encore régi par un système de *domination économique* hérité de l'époque coloniale.

L'ordre économique international actuel ne s'oppose pas seulement au développement du tiers-monde. Il menace maintenant aussi le bien-être des pays développés : les crises économiques récentes illustrent ce fait. Une corrélation étroite tend à lier toujours plus la prospérité des pays développés à la croissance et au développement du tiers-monde. Le corollaire de l'interdépendance est la *coopération internationale*.

Le NOEI, en corrigeant les inégalités et en rectifiant les injustices, conduira à l'élimination du fossé actuellement croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement (ci-après : PVD). Les générations actuelles et futures bénéficieront ainsi, dans la paix et la justice, d'un *développement accéléré*.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DU NOEI

- Libre choix, par chaque pays, de son système économique et social.
- Souveraineté permanente intégrale de chaque État sur ses ressources naturelles et sur toutes les activités économiques. Droit de contrôle et de nationalisation conformément à la législation interne des PVD.
- Réparation des préjudices subis à cause de la domination étrangère et coloniale.
- Légitimité des associations de producteurs.
- Participation réelle de tous les pays, sur une base d'égalité, au règlement des problèmes internationaux.
- Exécution des obligations et des engagements contractés par les pays industrialisés dans le cadre de la *Stratégie internationale du développement* (1970-1980) adoptée par l'Assemblée générale des Nations-Unies. (Le NOEI est en effet censé compléter et renforcer les objectifs énoncés dans cette stratégie).

(1) Sources : voir à la fin de l'annexe la liste (non exhaustive) des résolutions adoptées par les organisations internationales universelles et par des conférences réunissant la majorité des gouvernements du tiers-monde. Nous avons tenté de dégager les points les plus caractéristiques du NOEI sans mettre en évidence, toutefois, les nombreuses différences qui apparaissent entre les textes et même à l'intérieur de certains. Une exégèse du NOEI (que beaucoup d'universitaires ont déjà entreprise) allongerait en effet considérablement cette annexe.

PROGRAMME D'ACTION

L'instauration du NOEI requiert l'adoption et l'exécution dans les délais prescrits d'un *programme d'action* d'une portée sans précédent.

1. Commerce international

- *Revalorisation et protection du pouvoir d'achat* que les PVD sont susceptibles d'obtenir grâce à leurs exportations. Pour l'énergie et les matières premières, les moyens suivants sont prévus :

- « *indexation* » (ou « *ajustement* ») des prix, compte tenu (selon la *Déclaration de Manille*) de la « valeur intrinsèque » liée à l'épuisement des gisements, de l'inflation (lien entre les prix d'importation et d'exportation) et de la dévalorisation des monnaies;

- transformation des richesses naturelles dans les pays producteurs.

- *Ouverture des marchés* contrôlés par les pays industrialisés et par leurs firmes : abolition des barrières douanières, élimination des pratiques commerciales restrictives, amélioration et application intégrale du système généralisé de préférences.
- *Priorité aux produits naturels* (par rapport aux succédanés synthétiques).
- Réduction des frais de *transport* et d'*assurance*, participation des PVD à ces activités.

2. Réforme monétaire internationale, transfert de ressources et financement du développement

- Réduction du rôle de l'or et des monnaies de réserve nationales au profit des *droits de tirage spéciaux* (qui doivent devenir l'« avoir central de réserve » du futur système monétaire international).
- Établissement d'un *lien* entre l'émission des DTS et le financement du développement.
- *Renégociation des dettes* dues par les PVD (annulation ou allègement selon les cas).
- Augmentation de l'*aide publique* et des *transferts privés* (y compris les investissements) conformément aux engagements pris par les pays industrialisés dans le cadre de la *Stratégie internationale du développement*. L'assistance financière devrait être *déliée*.

3. Industrialisation accélérée et transfert des techniques

- *Ajustement structurel* des économies développées et stimulation du *développement industriel*, transformation des matières premières dans les pays producteurs, accroissement rapide de la part du tiers-monde dans la production industrielle mondiale (la *Déclaration de Lima* fixe un objectif de 25 % à réaliser jusqu'en l'an 2000).
- Élaboration de *règles internationales* pour le *transfert de technologie*, accès aux *connaissances* détenues par les institutions publiques et privées, création d'une banque internationale de données techniques.

4. Contrôle des sociétés transnationales, droits et devoirs des États, renforcement du système des Nations-Unies

L'instauration d'un NOEI est impossible si des agents économiques et des États puissants n'appliquent pas les mesures prévues, voire les sabotent. Aussi le *Programme d'action* adopté par l'Assemblée générale des Nations-Unies en 1974 prévoit-il une *Charte des droits et devoirs économiques des États* (votée en décembre 1974) et l'élaboration d'un « *code international de conduite* » à l'intention des sociétés transnationales (subordination de leurs activités au développement des pays d'accueil, réglementation des transferts techniques et de l'affectation des bénéfices, etc.).

Le *Programme d'action* contient en outre une liste de mesures répondant à la « volonté d'autonomie collective » du tiers-monde et visant une *coopération croissante entre PVD* (associations de producteurs, intégration régionale, échanges commerciaux, financiers et techniques accrus).

Enfin le NOEI implique le *renforcement du rôle de l'ONU* (meilleure coordination des actions, extension des compétences de l'ONUDI, de la CNUCED, réforme et démocratisation des institutions financières internationales, etc.). Les PVD les plus touchés par la crise des structures actuelles bénéficient en outre de l'*aide* prévue dans le « *Programme spécial* » adopté en 1974 par l'Assemblée des Nations-Unies.

LISTE (non exhaustive) DES RÉSOLUTIONS traitant de l'instauration d'un NOEI

- *Déclaration d'Alger* adoptée par la 4^e Conférence au sommet des pays non-alignés (sept. 1973).
- *Déclaration et Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international*, textes adoptés par l'Assemblée générale des Nations-Unies au cours de sa 6^e session extraordinaire (1^{er} mai 1974).
- *Charte des droits et devoirs économiques des États*, texte adopté par la XXIX^e Assemblée générale des Nations-Unies (déc. 1974).
- *Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels*, texte adopté par la 2^e Conférence générale de l'ONUDI (mars 1975).
- *Développement et coopération économique internationale*, texte adopté par l'Assemblée générale des Nations-Unies au cours de sa 7^e session extraordinaire (sept. 1975).
- *Déclaration et Programme d'action de Manille*, texte adopté par la Réunion ministérielle du Groupe des 77 (févr. 1976).



Fathallah OUALALOU, ces changements constituent l'amorce de « la troisième phase de domination » (46).

Cette restructuration n'est pas compatible avec les *principes* du NOEI. Considérant toutefois le rapprochement qui a permis l'ouverture du « dialogue Nord-Sud », la probabilité d'un compromis qui s'imposerait à tous les PSD (à la suite de concessions faites par les partisans de la croissance dans la dépendance) ne devrait pas être sous-évaluée. Ce compromis se présenterait sous deux aspects :

- les centres secondaires obtiendraient des concessions importantes : hausse des prix à l'exportation (déjà réalisée pour le pétrole), industrialisation (sans maîtrise technologique), accès au marché des pays développés (préférences tarifaires) et des pays voisins (zones d'influence);
- les régions marginalisées, ne parvenant pas à bénéficier de ces dispositions (47), dépendraient dans une mesure croissante de l'« aide » des pays développés... et des centres secondaires (48).

De telles modalités d'application transformeraient le NOEI en une idéologie fort utile aux gouvernants, puisqu'elle leur donnerait un vernis progressiste tout en masquant le développement du sous-développement.

Le tiers-monde redeviendra-t-il le débouché lucratif que les économies du Centre recherchent? Son pouvoir d'achat tendant à se concentrer dans les centres secondaires, la croissance des firmes et des pays occidentaux qui y sont le mieux implantés est stimulée. En revanche, les « métropoles » (l'Angleterre par exemple) davantage liées à des régions en voie de marginalisation sont affaiblies par rapport à leurs rivaux.

Le redéploiement des courants commerciaux et financiers opéré depuis 1973 entre les pays pétroliers, les autres pays du tiers-monde et les pays industrialisés montre que les États-Unis et les firmes transnationales sont actuellement les mieux placés dans cette compétition. Leur supériorité procède d'une *asymétrie* que la politique peu cohérente des pays européens aggrave encore. Au lieu de rechercher systématiquement des ententes directes avec le tiers-monde, l'Europe demeure en effet largement dans le sillage de la stra-

tégie américaine (49). D'autre part, les pouvoirs publics et privés européens, pour compenser leur infériorité sur des marchés dont le contrôle leur échappe, cherchent à comprimer la rémunération réelle des travailleurs et à leur imposer la fonction unidimensionnelle de consommateurs au service de la croissance. Ces faits montrent que le sous-développement et l'exploitation des travailleurs constituent deux aspects, indissolublement liés, du développement capitaliste.

Bien que le « dialogue Nord-Sud » risque d'aboutir à un renforcement de ces tendances, une autre issue est toutefois encore possible grâce aux peuples qui cherchent à se libérer de la dépendance. La réalisation d'un *nouvel ordre international* conforme aux principes énoncés par leurs représentants impliquerait une mutation des rapports sociaux, non seulement dans les PSD (habituels à ce conseil!), mais aussi dans les pays industrialisés.

Comme les nations d'Europe occidentale dépendent beaucoup de l'économie capitaliste mondiale (outre l'asymétrie évoquée plus haut), cette mutation les obligerait à compter davantage sur leurs propres forces et à organiser leurs relations extérieures en fonction de leurs objectifs sociaux (50).

Dans cette perspective, le cadre limité du « Dialogue Nord-Sud » (centre-périphérie) devrait être dépassé, car l'exclusion des pays socialistes place le tiers-monde, le Japon et l'Europe dans une position d'infériorité face aux États-Unis d'Amérique (51). Cette question concerne particulièrement les pays du bassin méditerranéen, encore fortement coupés de la mer Noire et dont les échanges régionaux sont partiellement subordonnés aux impératifs stratégiques des grandes puissances économiques, politiques et militaires.

(46) OUALALOU (Fathallah). — *Le Tiers-Monde et la troisième phase de domination*. Casablanca, Les Éd. Maghrébines, 1975.

(47) C'est déjà l'inconvénient, actuellement, du système généralisé de préférences.

(48) Cette orientation se dessine déjà : programmes pour les « pays les moins avancés », pour combattre la « pauvreté absolue » (McNAMARA), demandes faites à l'OPEP de participer au financement de fonds d'assistance internationaux.

(49) L'adhésion à l'Agence internationale de l'énergie proposée par les États-Unis est significative (la France fait exception sur ce point). Notons toutefois que la Convention de Lomé (CEE-ACP) constitue un geste d'indépendance économique.

(50) La problématique de la *self-reliance* ne se pose pas seulement aux peuples du tiers-monde. Bien qu'elles occultent passablement les luttes de classes dans les pays développés et la dépendance par rapport aux firmes transnationales, relevons ici les études concernant la Suède et la Tanzanie contenues dans le Rapport Dag Hammarskjöld 1975, *Que faire* (préparé à l'occasion de la 7^e session extraord. de l'Ass. gén. des N.U.), Development Dialogue, Uppsala, 1975.

(51) Voir le réajustement des courants d'échanges internationaux et l'alternative à la politique européenne actuelle suggérés par G. DESTANNE DE BERNIS, « Revenus pétroliers et choix d'un espace de développement », *Mondes en développement*, 1975, n° 8, p. 73-99.